



I. Charte Environnement	2
Nos objectifs	2
Nos règles pour une action durable	2
II. Nos locaux et véhicules de livraison	2
Locaux	2
Véhicules de livraison	3
III. Le recyclage et la revalorisation	3
IV. Nos partenaires et fournisseurs	3
Partenaire transport :	4
Partenaires fabrications :	4
Emballages et protections	4
V. Nos actions « développement durable »	4
VI. Lutte contre les discriminations	5
Annexe 1 : Certificat d'adhésion Valdelia	6
Annexe 2 : Mercedes Sprinter Norme EEV	7
Annexe 3 : Développement durable avec Picardi TOGO	8
Annexe 4 : Certificat Fournisseur papier	9
Annexe 5 : Engagement sous-traitants transport lourd	10
Annexe 6 : Certification eco-conduite 2017 personnel MFR Mobiliers	13
Annexe 7 : Certificats PEFC fabricants	14
Annexe 8 : Recyclage & marquage plastique fournisseur ORA	17

I. Charte Environnement

Nos objectifs

- Minimiser les impacts environnementaux et les risques générés par notre activité pour la nature et pour les tiers.
- Mener une action continue et déterminée pour éviter toute atteinte à l'environnement.
- L'engagement prioritaire de la Direction et des salariés est un facteur décisif de succès dans la poursuite de ces objectifs.

Nos règles pour une action durable

- Satisfaire à minima aux exigences de la législation environnementale en vigueur.
- Mesurer nos performances et communiquer sur nos progrès de façon régulière et transparente.
- Mettre en œuvre un Programme « bureaux verts » dans le but de limiter notre empreinte carbone.
- Favoriser la prise de conscience des employés afin qu'ils intègrent les considérations d'environnement dans leur action quotidienne.
- Coopérer avec nos clients, partenaires et sous-traitants pour partager les bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement.
- Tendre à améliorer continuellement notre performance en matière d'environnement.
- S'assurer avec nos partenaires fabricants que les matières premières utilisées ne proviennent pas de sources controversées.

II. Nos locaux et véhicules de livraison

Locaux

Nos locaux sont stratégiquement placés sur une zone industrielle arborée certifiée ISO 14001. Elle est desservie par un réseau de transport en commun favorisant les déplacements responsables de nos collaborateurs.

L'entreprise de nettoyage s'engage à utiliser exclusivement des produits respectant l'environnement.

La quantité d'impression papier est contrôlée ; de plus nous utilisons un papier dont la fabrication respecte l'environnement (certification joint).

Véhicules de livraison

Nos véhicules Mercedes Sprinter sont récents (entre 1 an et 2 ans). Ils bénéficient tous de la norme EEV (diesel peu polluant et respectueux de l'environnement avec la norme Euro IV).

Tous nos chauffeurs livreurs ont reçu la formation Eco-conduite en 2017 (Annexe 6); cette formation encourage les comportements écoresponsables sur la route.

III. Le recyclage et la revalorisation

- Contrat avec la société SITA SUEZ pour la récupération et le traitement des déchets dans nos locaux (emballage carton et plastique)
- Récupération des piles usagées et des cartouches d'encre informatique pour recyclage
- Tri sélectif au sein de l'entreprise
- MFR Mobiliers adhère depuis 2014 à VALDELIA, filière de valorisation du mobilier professionnel, afin de pouvoir répondre le moment venu aux exigences du retraitement et recyclage du mobilier en fin de vie. N° Adhérent 000152.
- Plus de 95% du mobilier que nous proposons est facilement démontable et recyclable.
- Tous les cartons utilisés par MFR Mobiliers pour son activité de fourniture de bureau proviennent de l'activité Mobiliers. Les cartons Mobiliers servent au reconditionnement des livraisons papeterie sur la Somme.
- MFR Mobiliers ne traite pas de déchets spéciaux ; cependant nous nous assurons par le biais de visite que nos fabricants respectent les législations en vigueur dans ce domaine.

IV. Nos partenaires et fournisseurs

La politique environnementale des fournisseurs et sous-traitants prend une part prépondérante dans le référencement auprès de MFR Mobiliers. (Certifications NF Environnement ; plateaux certifiés PEFC/FSC ; époxy certifié ISO 14001)

Partenaire transport :

Notre sous-traitant transport Profret (uniquement pour les gros volumes) est un prestataire de choix engagé à nos côtés. Nous nous associons dans des démarches responsables en trouvant des synergies de transport.

Partenaires fabrications :

Nos partenaires fabricants s'engagent à nos côtés dans la gestion des déchets par le recyclage et la revalorisation. En annexe les éléments concernant la revalorisation du plastique dans notre usine fournissant les embouts plastiques du mobilier scolaire.

Emballages et protections

Nous encourageons fortement nos usines de fabrication à nous livrer directement sur palette au sein de notre centre logistique d'Amiens. Comme nous ne sous-traitons pas la livraison, l'utilisation d'emballage du type carton et film est réduite au maximum et remplacée par des protections réutilisables du type « couverture de déménageur + sangles ».

En plus de normes de qualités mentionnées dans le documents « MFRMobiliers_normes & attestations », tous les plateaux, assises, dossiers de nos sous-traitants sont certifiés PEFC/FSC ; signifiant que la matière provient de forêts gérées durablement.

V. Nos actions « développement durable »

- MFR MOBILIERS contribue au recyclage du mobilier en fin de vie dans un but humanitaire en association avec **PICARDIE TOGO**
- Recherche permanente d'amélioration du bilan carbone afin de diminuer le CO² rejeté grâce à une gestion optimale de nos livraisons (chargement, regroupement, itinéraire le plus court et nous favorisons les réunions téléphoniques)

- Nos clients peuvent profiter de nos offres « développement durable » dont la provenance des produits proposés atteste du respect des normes de travail et de sécurité. Accédez à La rubrique « shop écologique » de notre site internet www.mfrmobiliers.com

VI. Lutte contre les discriminations

La politique du Groupe familial est claire, pas de discrimination homme, femme, junior, senior, origines sociales ou raciales, dans les embauches et les salaires. De plus, nous employons dans le groupe plusieurs personnes handicapées.

Annexe 1 : Certificat d'adhésion Valdelia



MFR MOBILIERS SAS
rue andré Durouchez ZI nord village
PME/PMI 1
80000 AMIENS

A l'attention de : GAUDEFRY Richard
Numéro de Siret : 40372254900041

Boulogne Billancourt, le 4 mars 2014

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous confirme votre adhésion définitive à Valdelia.
Votre numéro d'adhérent est le : VAL 00152

Grâce à cette dernière, vous vous êtes engagé dans une filière vertueuse de collecte et de traitement des déchets d'éléments d'ameublement professionnels.

Votre entreprise peut, à ce jour, se considérer à juste titre en conformité avec les obligations légales qui lui incombent au regard du décret du 6 janvier 2012.

Mes équipes et moi-même sommes heureux de vous compter parmi nos adhérents pour le lancement de cette nouvelle aventure et je vous remercie des efforts faits mais aussi à venir pour que nous puissions ensemble faire du recyclage des éléments d'ameublement professionnels une filière exemplaire et novatrice.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Arnaud Humbert-Droz
Directeur Général

VALDELIA SAS

11, rue Heinrich 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Siret : 537 008 573 00010 Code NAF n°8812Z
TVA Intracommunautaire FR 26 537 406 377

Valdelia
11 rue Heinrich
92100 Boulogne-Billancourt
SAS au capital de 100 000 euros
537 406 373 RCS Paris

Éco-organisme
agréé par le Ministère de l'Écologie,
du Développement durable
et de l'Énergie.

Tél : 01 46 05 97 60
contact@valdelia.org

Rendez-vous
sur valdelia.org

Annexe 2 : Mercedes Sprinter Norme EEV

Mercedes Sprinter avec la norme EEV de série

La norme EEV (*European Embedded Value*) distingue les véhicules et utilitaires diesel peu polluants et respectueux de l'environnement. Cette norme européenne est à l'heure actuelle une des normes antipollutions les plus exigeantes du secteur de la construction automobile. Introduite dès l'an 2000, la norme EEV impose des seuils aussi stricts que la norme Euro 5 mais elle impose en plus un taux de particules encore abaissé d'environ 33% par rapport à la norme Euro 5.



Avec un tel niveau d'exigence, il n'est pas étonnant qu'elle ne soit pas obligatoire... Mais rien n'empêche les constructeurs de l'adopter, ce qui est déjà le cas sur quelques modèles. Mercedes va aujourd'hui encore plus loin sur le dernier Mercedes Sprinter qui sera livré de série à partir de septembre prochain avec l'EEV. Pour passer en normes EEV, tous les Sprinter seront équipés en série du système Eco Start qui stoppe le moteur après 2 secondes d'immobilisation et permet des économies de carburant estimée à environ 8%. Avec le 4 cylindres proposé en trois puissances, de 95 à 163 chevaux, ou le V6 3 litres d'une puissance de 190 chevaux, tous deux couplés en série à la boîte de vitesses six rapports Eco-Gear et, bien entendu, à un filtre à particules et à une gestion électronique plus fine, le Mercedes Sprinter est l'un des utilitaires les plus sobres et les moins polluants du marché selon son constructeur.

Annexe 3 : Développement durable avec Picardi TOGO



Tél. 03 22 44 43 24
Fax. 03 22 44 83 57

www.mfrmobiliers.com
mfrmobiliers@voila.fr

Mobiliers Professionnels
Bureaux, Scolaire, Collectivité
Conception et fabrication

« Recyclage à but humanitaire »

Depuis plus de 8 ans, la société MFR Mobiliers « recycle » de façon utile le mobilier scolaire auprès de l'association Picardie Togo afin d'équiper les écoles Togolaises démunies en terme de mobilier.

L'enlèvement et le transport des mobiliers étant pris en charge par le donneur d'ordre

Picardie Togo
M& Mme Sourdiaux
13 Rue de l'abbaye
80000 Amiens
Tél. 03 22 72 46 90

Annexe 4 : Certificat Fournisseur papier

Bureau Veritas Certification
France
60 avenue du General de Gaulle
92046 Paris-la-Défense Cedex
Tél. : + 33 (0)1 41 97 00 60

BUREAU VERITAS
Certification



CERTIFICAT
Number: BV-COC-050902 - Valid until: 5 September 2010

Bureau Veritas Certification certifies that the company:
Bureau Veritas Certification certifie que l'entreprise :

PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE,
19 rue de l'Abbaye – BP 1 – 88480 ETIVAL-CLAIREFONTAINE - France

has implemented a FSC wood products control system according to the Forest Stewardship Council certification system, in the following location(s):
a mis en place un système de contrôle des produits bois FSC en conformité avec le système de certification du Forest Stewardship Council, sur le (les) site(s) suivant(s) :

Site d'Etival-Clairefontaine (Vosges, France)

for its activities concerning :
pour ses activités concernant :

**Fabrication de papiers impression /écriture
Négoce et découpe de papiers impression / écriture
(Produits par PAPETERIE DE MANDEURE)**

This company has been assessed and found to conform to the requirements of the:
Cette entreprise a été évaluée et jugée conforme aux exigences du :

FSC chain of custody standard, Ref.: FSC-STD-40-004, version 1.0

This certificate is valid for a 5 years period.
Le présent certificat est valable pour une durée de 5 ans.

Paris La Défense, The 6 September 2005

*Bureau Veritas Certification SAS President,
on behalf of the Wood and forestry Certification Committee*



Jean-Claude BOURGEOIS

*The Wood and forestry Department Manager,
Le Responsable Département Forêt Bois*



Antoine HUGUET

The Forest Stewardship Council is an international, non-profit association whose membership comprises environmental and social groups and progressive forestry and wood retail companies, working to improve forest management worldwide. www.fsc.org

Eurocertif is a Bureau Veritas Certification France department
[www.certification.bureauveritas.com / fr](http://www.certification.bureauveritas.com/fr)
FSC accredited FSC-ACC-020 © 1996 Forest Stewardship Council, A.C.

A list and description of the products or services that are included in the scope of the certificate may be obtained on request from our company.

Eurocertif internal ref.: CE050902 version 5.0
Updated and edited the 2 January 2007

This certificate remains the property of Bureau Veritas Certification, all copies or reproductions and the certificate itself shall be immediately returned to our company on request.



Consulting



- Attestation d'engagement volontaire des transporteurs dans la Charte C02 •
concernant CST Profret

*Analyser
Accompagner
Développer*

I. Informations bureau d'etude

1) Coordonnees

CMJ Consulting

Siege : 30, avenue du lac de Maine

49000 Angers

2) Agence responsable du dossier

☐ Bretagne

☐ Pays de la Loire

☐ Poitou-Charentes

☐ Centre

☐ Rhone Alpes

3) Intervenant Commercial

Monsieur Eric Croisé

4) Intervenants bureau d'etude:

a) *Monsieur Cyril Marguet*

5) Activite

Le cabinet CMJ Consulting est specialise dans l'accompagnement de projets aupres des entreprises dans les domaines suivants :

- Industrie
- Relation client
- Gestion des systemes de l'information
- Charte CO₂ (premier cabinet independant de France avec 10% des CC02 realisees en France)
- Bilan Carbone®
- Cost Killing

II. Informations client

CST PROFRET

13 rue du Chant des oiseaux

76340 Blangy-sur-Bresle

I. Date de l'engagement

CST Profret s'est engagé dans la Charte C02 au 1er octobre 2012.

CST Profret vient de se reengager dans la Charte C02 pour trois ans de plus

II. Les actions menées sont :

AXES ET ACTIONS			Année de mise en place	Etat de l'action
FA Veh.1	Modernisation et ajustement du parc à son usage	Choix d'une boîte de vitesse robotisée	Année N+2	En cours
FA Veh.2	Solution techniques de bridage de la vitesse et coupure automatique du moteur au ralenti	Bridage de la vitesse (80 ou 85 Km/h)	Année N+2	En cours
FA Veh.5	Amélioration de la maintenance des véhicules (hors pneumatiques)	Mise en place d'un outil de suivi de maintenance	Année N	Mise en place
FA Veh.5	Amélioration de la maintenance des véhicules (hors pneumatiques)	Réalisation d'un carnet de bord destiné aux conducteurs	Année N	Mise en place
FA Carb.3	Maintien de la propreté des circuits d'alimentation et d'injection des moteurs diesel	Maintien de la propreté des circuits d'alimentation et d'injection des moteurs diesel	Année N+1	Mise en place
FA Carb.4	Amélioration du suivi des consommations	Collecte de l'information	Année N	Mise en place
FA Carb.4	Amélioration du suivi des consommations	Télématique embarquée (consommation)	Année N	En cours Année
FA Carb.4	Amélioration du suivi des consommations	Gestion et utilisation de l'information	N+1	Mise en place
FA Cond.1	Mise en place d'un programme éco-conduite	Première formation à l'éco-conduite	Année N+1	Mise en place
FA Cond.1	Mise en place d'un programme éco-conduite	Système de management de la performance éco-conduite	Année N+2	En cours
FA Orga.2	Outils informatiques d'optimisation des trajets	Outils de géolocalisation des véhicules	Année N	Mise en place
FA Orga.3	Optimisation du chargement des véhicules	Mutualiser le transport entre plusieurs client	Année N+1	En cours
FA Orga.4	Travail collaboratif avec les clients pour une meilleure optimisation	Informations sur les émissions de CO2 des prestations de transport	Année N	Mise en place
FA Orga.5	Sensibilisation des sous-traitants routiers	Proposer l'adhésion à la Charte Objectif CO2	Année N+2	En cours

III. Mise en œuvre

Des actions sont en cours car elles sont applicables sur la dernière année de l'engagement et auront une suite en termes de suivi sur la seconde Charte C02.

IV. Gain de C02

Sur la première période le gain de C02 est de 26.8% au Km effectuée.

V. Validation de l'attestation par CMJ Consulting

Fait à Angers Le 22 avril 2015
SARL CMJ CONSULTING
Eric Gougeon
 Co gérant
 33 AVENUE DU LAC DE MAINE
 49000 ANGERS
 02-41-19-68-65
 CONTACT@CMJC.FR Membre de l'Association B
 RCS ANGERS 537781536

Annexe 6 : Certification eco-conduite 2017 personnel MFR Mobiliers



Auto-École Les Halles
Représentée par Mme PRUVOT et M. LAISNE
13, rue saint leu 80 000 AMIENS
03.22.91.68.87 / ecf.amiens.sileu@gmail.com
Siren: 803 331 933 Code APE: 8553Z



Auto-École Les Halles
Représentée par Mme PRUVOT et M. LAISNE
13, rue saint leu 80 000 AMIENS
03.22.91.68.87 / ecf.amiens.sileu@gmail.com
Siren: 803 331 933 Code APE: 8553Z

BILAN DE CONDUITE (FORMATION ECO-CONDUITE)

Tanguy Plez

Trajet n°1: Conduite habituelle

Consommation 4,0 litre /100
Consommation 1,4 litre pour 35,2 kms
5,8 kms sans consommation.

Trajet n°2: Conduite avec guidage du formateur

Consommation 3,7 litre /100.
Consommation 0,9 litre pour 23,7 kms
4,7 kms sans consommation

Trajet n°3: Conduite autonome après les conseils du formateur

Consommation 3,8 litre /100
Consommation 1,0 litre pour 26,5 kms
7,0 kms sans consommation.

BILAN DE CONDUITE (FORMATION ECO-CONDUITE)

Nicolas DORSO

Trajet n°1: Conduite habituelle

Consommation 4,02 litre /100
Consommation 1,4 litre pour 37,3 kms
9,3 kms sans consommation.

Trajet n°2: Conduite avec guidage du formateur

Consommation 4,02 litre /100.
Consommation 1,5 litre pour 37,8 kms
5,4 kms sans consommation

Trajet n°3: Conduite autonome après les conseils du formateur

Consommation 3,6 litre /100
Consommation 0,9 litre pour 26,1 kms
6,4 kms sans consommation.



Auto-École Les Halles
Représentée par Mme PRUVOT et M. LAISNE
13, rue saint leu 80 000 AMIENS
03.22.91.68.87 / ecf.amiens.sileu@gmail.com
Siren: 803 331 933 Code APE: 8553Z



BILAN DE CONDUITE (FORMATION ECO-CONDUITE)

Nicolas GIRAUX

Trajet n°1: Conduite habituelle

Consommation 5,0 litre /100.
Consommation 1,4 litre pour 27,8 kms
4,1 kms sans consommation.

Trajet n°2: Conduite avec guidage du formateur

Consommation 4,0 litre /100.
Consommation 1,4 litre pour 33,8 kms
6,8 kms sans consommation

Trajet n°3: Conduite autonome après les conseils du formateur

Consommation 4,3 litre /100
Consommation 1,4 litre pour 31,4 kms
3,0 kms sans consommation.



Annexe 7 : Certificats PEFC fabricants



ATTESTATION DE CERTIFICATION CERTIFICATE OF

CHAÎNE DE CONTRÔLE PEFC CHAIN OF CUSTODY PEFC CERTIFICATION

Société / Company

SODEMATUB NAUDIN

76116 - MARTAINVILLE EPREVILLE

N° Chaîne de contrôle **FCBA/09-01103**

Chain of Custody Number

Ce certificat atteste la vérification de la chaîne de contrôle PEFC, fondée sur un contrôle permanent.

Il ne peut préjuger d'évolutions ou de décisions qui seraient prises en cours d'année.

La liste des entreprises sous certification est disponible sur les sites Internet : www.fcba.fr et www.pefc.org.

This document testifies the certification of PEFC chain of custody, based on a permanent assessment. There can not be any evolution or decision which would be taken in the course of the year after examination of the results of the audits of follow-up. This document is the property of FCBA. In case of the mark's withdrawal, the original and all the copies must have returned to FCBA. The central office that it shall not issue any self-made certificates or declarations to their participants that could be mistaken as formal PEFC certificates

La chaîne de contrôle de l'entreprise ci-dessus désignée est en conformité avec les exigences PEFC* en vigueur.

The chain of custody of the company appointed above is in compliance with the requirements PEFC in force.

Ce certificat est délivré selon le règlement de gestion de chaîne de contrôle PEFC de FCBA en vigueur.

This certificate is delivered according to the FCBA requirements for the PEFC chain of custody.

Domaine d'application Scope	Méthode utilisée Method	Origine des matières premières Raw materials origin
Fabricant de meubles Furniture fabrication	Transfert en pourcentage moyen Average percentage method	Certifié Certified

* annexes 15 et 16 du schéma français de certification forestière 2012-2017, traduction des annexes PEFC ST 2002 : 2013 et PEFC ST 2001 : 2008 du document technique de PEFC C.



Siège social
10, rue Gallée
77420 Champs-sur-Marne
Tél. : +33(0)1 72 84 97 84

Pour l'organisme certificateur / For Certification Body

N° de Certificat : 1334/2014

Certificat N°1334/2014

Date : 2 décembre 2014

Issued : December 2nd 2014

Valable jusqu'au : 01/12/2019

Valid Until : December 1st 2019

LE RESPONSABLE CERTIFICATION
Aline BOCQUET



ATTESTATION DE CERTIFICATION CERTIFICATE OF

CHAÎNE DE CONTRÔLE PEFC CHAIN OF CUSTODY PEFC CERTIFICATION

Société / Company

ADAPEI DES DEUX SEVRES

79001 - NIORT

N° Chaîne de contrôle **FCBA/10-01176**

Chain of Custody Number

Nom des sites	N°	Domaine d'application <i>Scope</i>	Méthode utilisée <i>Method</i>	Origine des matières premières <i>Raw materials origin</i>
Cf Annexe <i>See Appendix</i>				

La chaîne de contrôle de l'entreprise ci-dessus désignée est en conformité avec les exigences PEFC* en vigueur.

The chain of custody of the company appointed above is in compliance with the requirements PEFC in force.

Ce certificat est délivré selon le règlement de gestion de chaîne de contrôle PEFC de FCBA en vigueur.

This certificate is delivered according to the FCBA requirements for the PEFC chain of custody.

Ce certificat atteste la vérification de la chaîne de contrôle PEFC, fondée sur un contrôle permanent. Il ne peut préjuger d'évolutions ou de décisions qui seraient prises en cours d'année. La liste des entreprises sous certification est disponible sur les sites Internet : www.fcba.fr et www.pefc.org.
This document testifies the certification of PEFC chain of custody, based on a permanent assessment. There can not be any evolution or decision which would be taken in the course of the year after examination of the results of the audits of follow-up. This document is the property of FCBA. In case of the mark's withdrawal, the original and all the copies must have returned to FCBA.

* annexes 15 et 16 du schéma français de certification forestière 2012-2017, traduction des annexes PEFC ST 2002 : 2013 et PEFC ST 2001 : 2008 du document technique de PEFC C.



ACCREDITATION N°3-811
PORTÉE DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR



10, rue Galilée
77420 Champs sur Marne
Tél : +33 (0)1 72 84 97 84

www.fcba.fr

Pour l'organisme certificateur / For Certification Body

N° de Certificat : 0551/2015

Certificate N° 0551/2015

Date : 21 mai 2015

Issued : May 21th 2015

Valable jusqu'au : 20/05/2020

Valid Until : May 20th 2020

LE DIRECTEUR CERTIFICATION
Alain HOCQUET

SGS

Certificate SGS-PEFC/COC-1445

The organisation

"SKLEJKA PISZ" PAGED S.A.

ul. Kwiatowa 1, Pisz, 12-200,
Poland

has been assessed and certified as meeting the requirements of the standard

PEFC - Chain of Custody

PEFC ST 2002:2013 - "Chain of Custody of Forest Based Products - Requirements" - dated 24/05/2013
as amended and published on www.pefc.org
for the products detailed in the scope below

Zakup certyfikowanego drewna okrągłego, płyty klejonej i sklejk oraz filmu
fenolowego i melaminowego, produkcja i sprzedaż sklejk, w tym płyty
stolarskiej oraz odsprzedaż drewna okrągłego i sklejk przy użyciu metody
fizycznej segregacji oraz sklejk z filmem fenolowym i melaminowym przy
użyciu metody procentowej.

Purchase of certified round wood, bonded boards and plywood, phenol and
melamine film, production and sales of plywood including block boards and
resale of round wood and plywood using the physical separation method and
plywood with phenol and melamine film using the percentage based method.

This certificate is valid from 27 January 2017 until 26 January 2022
and remains valid subject to satisfactory surveillance audits
Recertification audit due before 24 January 2022
Issue 3. Certified since January 2012

Authorised by

[Signature] *[Signature]*

SGS Société Générale de Surveillance SA
Technoparkstrasse 1 8005 Zurich Switzerland
t +41 (0)44 445-16-80 f +41 (0)44 445-16-88 www.ch.sgs.com

Organisations with a valid PEFC chain of custody certificate can only use the PEFC Logo with unique
PEFC license logo number based on PEFC Logo usage license contract issued by the PEFC Council or
another entity authorised by the PEFC Council and in accordance with the PEFC logo usage rules.

Page 1 of 1



This document is issued by the Company subject to its General Conditions of Certification
Services accessible at www.sgs.com/terms_and_conditions.htm. Attention is drawn to the
limitations of liability, indemnification and jurisdictional issues established therein. The
authenticity of this document may be verified at <http://www.sgs.com/en/certified-clients-and-product/certified-clients-and-product>. Any unauthorised alteration, forgery or falsification of the
content or appearance of this document is unlawful and offenders may be prosecuted to the
fullest extent of the law.

Annexe 8 : Recyclage & marquage plastique fournisseur ORA



ORA S.A.S
Z. I. des cressonnières
2 rue Frédéric Joliot Curie
95500 Gonesse - France
Tél. : 33 (0)1 34 45 92 39

Objet : Environnement & Développement Durable, Recyclage & Marquage.

13.03.2015

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des Réglementations Européennes, nous vous confirmons, la prise en compte du référentiel ISO 14001 et notre engagement pour la protection de l'environnement, le développement durable et le recyclage.

Nous rappelons que la société ORA S.A.S ne fabrique et n'importe aucune substance chimique et que les polymères utilisés sont exemptés d'enregistrement par l'Agence Européenne.

Les thermoplastiques utilisés – ABS, PA, PC, PE, POM, PP, PS, PVC, etc. – sont recyclables à 100% et nos sites de production interviennent directement au niveau du tri et de la valorisation des rebuts. Une partie de nos standards est moulée en matière recyclée – coloris noir – dès lors que celle-ci est techniquement appropriée. Ces modèles sont repérés dans nos documentations et catalogues, avec le pictogramme en forme de feuille.



Les normes NF environnement, ISO 14043, etc... requièrent le marquage d'identification matière des pièces plastiques de poids supérieur à 50 grammes, celles d'un poids inférieur ne sont pas concernées, ce qui est le cas de la majorité de nos articles plastiques.

Nous confirmons la mise en place depuis 2011 du marquage approprié - triangle de Möbius ou lettrage – des nouveaux articles ainsi que pour plusieurs gammes modèles existants.

Pour les articles non marqués, les conditions de marquage seront étudiées à la demande. Cette opération - qui a un coût - est dépendante de la situation technique du moule ; les contraintes suivantes ne permettent pas l'opération : forme inadéquate, dimension insuffisante, emplacement insuffisant, risque de détérioration, acier trempé, chromé, etc.

La prise en compte du cycle de vie, dès l'étude et la conception du produit, constitue l'un des éléments prioritaires de notre procédure de développement des nouveaux articles et nous exigeons de nos partenaires et sous traitants, la prise en compte de ces mêmes dispositions.

Veuillez noter notre démarche de renouvellement de la certification ISO 9001-2008 en 2015.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous prions d'agréer, l'expression de nos salutations distinguées.

Alain AMY - Directeur général

P.S. Notre système d'information n'assure pas la gestion du marquage et nous vous communiquons en annexe la liste des articles marqués

ORA S.A.S au Capital de 320 000€ - N° Intracommunautaire FR 87307421446 - RCS Pontoise B 307421446 - APE 4669B